



62e Congrès VDFG-FAFA

Hambourg du 23 au 26 novembre 2017

France et Allemagne - Contradictions fécondes

Rapports des Ateliers

Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe

Association Loi de 1901 - N° SIRET 50852293500016
Siège social : 65 rue Saint-Maur - 75011 PARIS
www.fafapourlurope.fr - www.vdfg.de



Table des matières

	Page
Atelier 1	
Forum Intergenerationel : 101 idées pour un partenariat franco-allemand dynamique au sein de l'Europe_____	3
Atelier 2	
S'entendre et se comprendre entre locuteurs de langues différentes_____	5
Atelier 3	
L'avenir de la mémoire : Le rôle de la mémoire des Allemands et des Français en vue de construire ensemble notre avenir_____	7
Atelier 4	
Formation professionnelle et coopération économique : Convergences et différences dans l'éducation et la formation professionnelle _____	9



Atelier 1

Forum Intergénérationnel : 101 idées pour un partenariat franco-allemand dynamique au sein de l'Europe

Animateurs : Robin Miska (DFJA) / Camille Naulet (CFAJ)

Experts : Organisateurs et participants du Forum Intergénérationnel

Méthode :

La méthode appliquée est celle du World Café. 6 tables abordant des thèmes différents. 8 à 10 personnes par table. Les groupes ont tourné toutes les 15 minutes. Chaque table avait à expliquer le travail réalisé pendant le forum intergénérationnel organisé par la Commission franco-allemande de la Jeunesse. L'équipe d'animation était composée d'organisateurs et de participants du forum inter-générationnel réalisé en amont du congrès.

Les thèmes développés avaient pour mission de proposer 101 idées pour un partenariat franco-allemand vivant.

Les idées ont été travaillées durant le congrès selon la méthode du World café pour faciliter les échanges et rendre concrètes les idées du forum.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La citoyenneté européenne
- La sensibilisation
- La gastronomie
- La culture
- Les jeux
- Les plus jeunes

L'objectif principal était de rassembler des idées pour les comités de jumelage franco-allemands.

Des projets réalisables et sans trop de financement.

1- La citoyenneté européenne

Création d'un jeu de simulation pour renégocier le Traité de l'Elysée. Il permettra de comprendre le contexte historique et le processus de négociation pour parvenir à une réflexion sur l'avenir des relations franco-allemandes. Cette action n'est pas unique. Elle sera les prémices d'une formation sur la méthode et le scénario pour toucher le plus de monde possible notamment les comités de jumelage, les conseils municipaux des jeunes...

2 - La sensibilisation

Nous avons repéré trois groupes de personnes qui sont à sensibiliser.

- Les personnes défavorisées et celles en situation de handicap
- Les apprentis
- Les familles



L'idée retenue est celle de deux familles qui partent en vacances en tiers lieu accompagnées d'un animateur linguistique.

3 - La gastronomie

La nourriture reste un vecteur assez facile dans la communication entre les personnes.

L'idée retenue est celle d'un livre de recettes dans les deux langues, accompagnées d'informations sur la culture des deux pays et de petites anecdotes. Une proposition d'apporter une touche française ou allemande sur les recettes inverses viendrait compléter le travail.

Notre coup de cœur s'est porté sur le Food Truck. Un camion proposant des spécialités franco-allemandes à l'occasion de grands événements.

4 - La culture

Nous savons que nous pouvons faire des échanges autour de la musique, de la poésie, de l'art... C'est une source intarissable !

Nous nous sommes arrêtées sur l'idée de la création d'une pièce de théâtre travaillée par chaque partenaire avec une représentation française en Allemagne et une représentation allemande en France. L'appui d'un régisseur et de partenaires financiers sont à envisager.

5 - Les jeux

Ces sont des activités rapides à mettre en place et très participatives pour toutes les générations.

- Deux memory : L'un sur les contraires franco-allemands, l'autre sur la ville jumelée et ses monuments.
- L'idée du rallye dans la ville remporte un succès intergénérationnel. Des morceaux de recettes sous forme de pièces de puzzle sont à retrouver pour ensuite réaliser la recette et partager le repas entre convives.

6 - Pour les plus jeunes

- « On y va Papi ! Mamie ! ». Echanges de grands-parents / petits –enfants par tandem dans les villes jumelées.
- « Ecoute ma langue ! ». Les plus jeunes sont amenés à écouter une histoire très connue dans la langue inverse (par des étudiants ERASMUS ou des parents bilingues). Nous pouvons y associer la médiathèque ou une librairie.

En conclusion, nous remercions les juniors, les seniors, les organisateurs du forum intergénérationnel et les congressistes. Ces 101 idées feront l'objet d'un kit de démarrage pour les comités de jumelage avec des propositions très concrètes pour relever les défis de demain. Nous espérons avoir suscité votre curiosité pour relancer des relations fécondes !



Atelier 2

« S'entendre et se comprendre entre locuteurs de langues différentes »

Animatrice : Julia von Rosen (DFG Cluny / VdF Hamburg)

Expertes : Thérèse Clerc (Présidente/ de l'ADEAF) / Chantal Junot (Institut français de Hambourg) / Dr. Jochen Hellmann (Université franco-allemande)

Rapporteurs : Anaïs Tschater / Louise Fagart (membre DFJA)

La situation de l'enseignement du français et de l'allemand dans les deux pays, à l'école ainsi que dans le cadre d'autres institutions, constituait le thème de cet atelier animé par Dr. Julia von Rosen.

Cet atelier était organisé en deux parties : nous avons d'abord entendu quatre présentations, puis nous nous sommes divisés en petits groupes pour discuter plus en détail des thèmes et de leurs implications concrètes.

Partie 1

Le premier exposé portait sur la situation de l'enseignement de l'allemand en France, assuré par Thérèse Clerc, professeure d'allemand retraitée et présidente de l'ADEAF (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France, <http://adeaf.net/>). Après un rappel des nouvelles méthodes pédagogiques qui s'appuient sur les niveaux et les compétences du Cadre Européen de Référence des Langues et privilégient des entrées culturelles et communicationnelles pour aborder les phénomènes de langue, Mme Clerc a abordé la question du recul de l'allemand au profit de l'espagnol qui occupe clairement la première position pour le choix de la deuxième langue. Il a ensuite été question de la réforme du collège et de la suppression des classes européennes ainsi que d'une grande partie des classes bilingues (classes dans lesquelles les élèves apprennent l'allemand et l'anglais dès la sixième, à volume horaire égal), puis en conclusion Mme Clerc a insisté sur la nécessité d'une politique volontariste et d'une amélioration de l'image de l'allemand.

Ensuite nous avons entendu une présentation sur la situation de l'enseignement du français en Allemagne et en particulier à Hambourg. Cet exposé avait été préparé par Ulrike C. Lange (Fédération allemande des professeurs de français, www.fapf.de) mais du fait de l'absence de celle-ci il a été assuré par Mme von Rosen. Nous avons ainsi appris qu'en Allemagne le français est la deuxième langue étrangère à l'école (enseignement général) avec 17,6 % des apprenants en moyenne, c'est-à-dire la langue qui est le plus souvent apprise en deuxième langue après l'anglais dans tous les Länder à l'exception de Brême et Hambourg. Il faut toutefois noter que depuis 2009 (avec 20 %), d'année en année il y a une légère baisse continue. La situation se présente différemment dans les écoles de l'enseignement professionnel, où le français joue un rôle peu important avec 2,76 % d'apprenants. On peut noter que contrairement à la France il n'est pas partout en Allemagne obligatoire d'apprendre deux langues vivantes, le latin pouvant faire office de deuxième langue.

Ces deux exposés ont mis en évidence deux problèmes communs, tout d'abord le contraste entre la réalité et l'objectif affiché de l'Union européenne de permettre à chaque élève de maîtriser deux langues étrangères, et aussi le caractère néfaste mais malheureusement inévitable de la concurrence entre les langues et en général les matières à l'école.

Puis Chantal Junot de l'Institut français de Hambourg a pris la parole et commencé par souligner une conséquence peut-être quelque peu inattendue de la différence des systèmes politiques entre les deux pays. Cette différence concernait l'information : en effet, pendant la réforme



du collège, la France étant un pays centralisé disposant d'un ministère de l'Éducation nationale, aussi bien les Français que les Allemands savaient ce qui se passait, et les Allemands particulièrement intéressés par le sujet pouvaient protester. En revanche, du fait du système fédéral il y a peu de visibilité sur l'enseignement des langues en Allemagne, notamment pour les Français, pour qui il est donc beaucoup plus difficile de prendre position s'ils estiment que quelque chose devrait être changé dans le pays voisin.

L'Institut français propose divers projets pour les élèves allemands. Tout d'abord il existe le France mobil [<http://www.francemobil.fr/>]: de jeunes Français vont dans les collèges pour promouvoir l'apprentissage de la langue française (action comparable en France : mobiclasse pour l'allemand). Un autre projet initié par l'Institut français est le Prix des lycéens allemands [<https://prixdeslyceens.institutfrancais.de/>]. De plus il existe le projet culturel Cinéfête [<https://cinefete.de/>], pendant lequel des films français récents et adaptés à l'âge des élèves sont montrés dans les classes, (adapté à l'âge des élèves). Chaque année, lors de la journée de la francophonie, la langue française et la diversité de la Francophonie sont fêtées. Pour finir, on peut aussi mentionner le certificat de langue DELF, qui permet aux jeunes allemands de prouver leurs compétences linguistiques. [<https://institutfrancais.de/bildung/lehrprojekte>]

La 4ème présentation, tenue par Dr. Jochen Hellmann le secrétaire général de l'Université franco-allemande [<https://www.dfh-ufa.org/startseite/>], portait sur la recherche et la science. Tout d'abord, il a présenté l'Université franco-allemande et ses buts. Il a mis également l'accent sur le fait que le programme d'échange Erasmus est un programme de masse. Les jeunes vont pour 3-6 mois à l'étranger pour poursuivre leurs études. Le problème est, qu'il n'existe pas d'obligation de n'assister qu'à des cours dans la langue du pays. C'est la raison pour laquelle l'Université franco-allemande propose des filières différentes, dans lesquelles les étudiants sont à part entière étudiants dans les deux pays. Dans tous les cas il est indispensable pour un/e Européen/e aujourd'hui de parler 3 langues : la langue maternelle, la langue de communication (l'anglais) et une langue du cœur. Il faut donc se défendre contre la politique de l'éducation et expliquer qu'une seule langue étrangère ne suffit pas.

Partie 2

Dans la deuxième partie de notre atelier, nous avons discuté autour de quatre ateliers :

1 - L'enseignement du français et de l'allemand

Comment peut-on expliquer aux jeunes élèves allemands que la langue française est si importante. Et il ne faut pas oublier qu'à cette âge-là, les parents ont encore une forte influence sur les enfants.

2 - La culture

La langue n'est pas forcément la raison pour laquelle un élève va choisir le français comme langue vivante. Il faut surtout aussi mettre l'accent sur le sport, la musique etc., ce qui pourrait attirer les élèves dans un premier temps, avant qu'ils décident d'apprendre la langue.

3 - Le temps libre

Il faut promouvoir des projets franco-allemands. Souvent le problème du bénévolat surgit. Comment alors convaincre les gens de s'engager?

4 - Science et recherche

Dans cet atelier, les avantages et désavantage du programme Erasmus ont été discutés encore une fois. De plus l'idée, d'introduire un équivalent du VIE (Volontariat International en Entreprise) en Allemagne serait une bonne idée pour faire avancer les choses en matière d'éducation et de recherche.



Atelier 3

L'avenir de la mémoire :
Le rôle de la mémoire des Allemands et des Français
en vue de construire ensemble notre avenir.

Animateurs : Suzanne Wittek (Cluny/Hambourg) / Marita Heibisch-Niemsch (VDFG Berlin).

Experts : Dr. Birgit Kiupel (Hambourg)

Rapporteurs : Henri Menudier / Ronja Teschendorf

Les deux animatrices justifient le choix du sujet de cet atelier en soulignant qu'il vaut mieux se souvenir qu'oublier et que le fait de regarder en arrière aide à aller de l'avant.

Mémoire et histoire créent un lien intergénérationnel indispensable entre hier, aujourd'hui et demain. Pour Madame Kiupel la relation franco-allemande ne se réduit pas aux guerres car des échanges culturels variés (littérature, peinture, architecture, musique ...), même aux siècles passés, ont toujours joué un rôle très enrichissant. Après la Réforme de Luther (1517) et la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV (1685), les Huguenots calvinistes, chassés de France, ont transféré leur savoir culturel, économique et social en Allemagne. Des photos célèbres, comme le geste historique de François Mitterrand et d' Helmut Kohl, la main dans la main à Douaumont, près de Verdun le 22 septembre 1984, ou le livre d'histoire conçu par des enseignants français et allemands, illustrent la volonté d'appréhender le passé en commun. Le débat a porté sur trois thèmes.

Thème 1 : Le souvenir de la guerre.

Avec trois affrontements en 75 ans entre 1870 et 1945 (1870-71, Première et Seconde guerre mondiale), la France et l'Allemagne ont une mémoire très marquée par ce passé.

Un débat passionné est provoqué par une participante française, qui a vu récemment une émission de télévision sur la jeunesse hitlérienne. Elle se demande si tous les membres de la HJ étaient des nazis convaincus. Bien sûr que non répondent avec émotion des participants allemands qui ont vécu ces années comme enfants. Un autre exemple concret a captivé l'auditoire. Pendant la dernière guerre des relations amoureuses entre des Françaises et des soldats de la Wehrmacht ont donné lieu à la naissance de ceux qu'on a appelé avec mépris « les enfants de boche ». L'un d' eux a apporté un témoignage très émouvant sur son histoire personnelle. Le débat sur ces sujets sensibles montre qu'il faut procéder à une approche prudente, nuancée et intergénérationnelle car le passé se présente sous des aspects extrêmement variés.

Thème 2 : La crise des réfugiés.

Depuis quelques années, et surtout en 2015, l'arrivée en Europe de centaines de milliers de réfugiés, venus principalement du Moyen-Orient et de l' Afrique, pose la question complexe de l' accueil, de l'intégration et du retour volontaire ou pas de ces personnes à leur pays d'origine. Les pays de l'Union Européenne ont réagi différemment à l'égard de ces problèmes, en fonction de leur histoire, de leur passé colonial et de leur niveau de développement socio - économique. Sous l'impulsion d' Angela Merkel, l'Allemagne a incontestablement réalisé un effort considérable. Les droits de l'Homme ayant été bafoués sous le IIIème Reich, la Loi fondamentale (constitution) de la République fédérale indique dès l'article 1 (alinéa 1) : « La dignité de l' être humain est intangible ». Cette considération vaut également pour les réfugiés. Comme de nombreux Allemands ont survécu à la dictature nazie en se réfugiant à l'étranger entre 1933 et 1945, l' Allemagne fédérale a élaboré un droit d' asile libéral, qu' elle durcit depuis 2016. Ce pays est d'au-



tant plus sensible à ces thèmes qu'il a dû accueillir quelque douze millions de réfugiés et d'expulsés allemands à partir de 1945. Là aussi des témoignages personnels ont fait revivre cette dure réalité qui ne peut être oubliée.

Thème 3 : bouleversements et révolution.

L'histoire de la France, de l'Allemagne et de l'Europe a été profondément bouleversée par de nombreuses révolutions ; après 1789 le souvenir de 1830, 1848, 1917 (la révolution bolchevique en Russie) reste vivant. Nos pays ont été secoués par des élans révolutionnaires plus proches de nous, en 1968 avec la contestation estudiantine et en 1989-90 par le mouvement qui a conduit à l'unité allemande. Solidarnosc s'est imposé en Pologne et la Tchécoslovaquie a vécu une révolution dite « de velours ». Malgré les fortes disparités économiques et sociales qui, dans les différents pays, provoquent des grèves plus ou moins dures, la question suivante nourrit un débat tout à fait pertinent : les pays européens en ont-ils fini avec les révolutions qui, elles, continueraient à éclater dans d'autres parties du monde ? La France affiche fièrement sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité » mais celle-ci est loin d'être appliquée en totalité et de façon satisfaisante, y compris dans d'autres pays. Il faut sortir d'une approche trop nationale de nos problèmes, replacer ceux-ci dans le cadre du partenariat franco-allemand et de l'Europe pour tirer le meilleur parti de la mondialisation.

Conclusion

Les interventions sur ces trois thèmes prouvent que la mémoire des conflits armés et des crises sociales, qui ont déchiré ou opposé nos pays, reste très vive et mobilise aujourd'hui encore de sincères émotions. Au-delà du souvenir de ce que nous avons vécu, il faut s'interroger sur ce qui doit être préservé, transmis et partagé à propos de notre histoire personnelle et collective, insérée dans le cadre national et européen.

Comment appréhender, définir et valoriser notre patrimoine ? Comment établir entre les générations un dialogue fructueux avec une mémoire et une histoire résolument tournées vers l'avenir ? Les débats de cet atelier ont montré que la mémoire est un vécu qui se transforme constamment, l'histoire ayant des prétentions plus scientifiques et abstraites.



Atelier 4

Formation professionnelle et coopération économique. Convergences et différences dans l'éducation et la formation professionnelle

Animateurs : Dorothee Wassener (DFG Cluny, Hambourg - Coopération culturelle franco-allemande, Bureau du Plénipotentiaire) / Jochen Hake (VDFG)

Experts : Jan Balcke (Responsable de la formation, programme de mobilité pour les apprentis Airbus) / Bernd Wiegele (Entrepreneur - BSW Anlagenbau und Ausbildung GmbH Kehl) / Jean-Michel Prats (CCI Paris-Ile de France) Nathalie Guénard (Ambassade de France à Berlin - Culture, formation et langue) / Claire Fuchs (Editrice - Naklar-Verlag)

Rapporteur : Philipp Saueracker

Déroulement de l'atelier : Présentation des experts - Contributions des experts et questions du public - Groupes de travail sur le rôle des associations bilatérales/comités de jumelage - Présentation du travail de groupe, discussion finale

1 - Des deux côtés du Rhin, un même constat

Il est nécessaire de revaloriser la formation professionnelle et l'apprentissage.

(J.M. Prats / Claire Fuchs) Il y a une longue tradition d'apprentissage en France et pas de réputation des entreprises, mais l'apprentissage est souvent considéré – à tort – comme une voie de garage. Problème d'image auprès des parents, dû à une mauvaise connaissance de la diversité des métiers, des filières et des niveaux. Aujourd'hui on peut faire un apprentissage du CAP au master. Les mentalités semblent changer, actuellement en France de plus en plus de jeunes viennent en entreprise pour préparer une licence ou un master.

(B. Wiegele) En Allemagne il y a chaque année beaucoup de places d'apprentissage vacantes faute de candidats. En Allemagne aussi les jeunes préfèrent les filières universitaires.

Différences majeures entre la France et l'Allemagne (J.M. Prats / Claire Fuchs)
En Allemagne on se prépare à un métier, en France on prépare un diplôme. 450.000 apprentis en France. 1,5 Mio en Allemagne (2/3 des jeunes sont en formation professionnelle)

Différence entre les différentes filières: Les apprentis ont moins de cours, mais un savoir faire plus important par rapport aux BTS par exemple.

Français: Polychronique – Allemand: Monochronique

25% chômage des jeunes en France, 7% en Allemagne

Actuellement on examine le modèle suisse/allemand en France.

2 - Promouvoir la mobilité

La mobilité est un argument pour revaloriser les filières professionnelles

Favoriser la mobilité permet d'améliorer l'accès à la langue. La langue n'est pas un obstacle mais une connaissance que l'on peut acquérir.

La formation à l'interculturel (la compréhension de l'autre) et plus importante que les pures connaissances linguistiques. Les séjours à l'étranger de jeunes apprentis le prouvent. Voir les exemples suivants: airbus et formation transfrontalière.

Au niveau gouvernemental, le but est d'instaurer un erasmus professionnel.



Airbus (Jan Balke)

Airbus est une entreprise internationale, avec un siège social à Toulouse et une direction franco-allemande. Langue locale + L'anglais (la langue de communication lors des „meetings“ et dès que qn ne parle/comprend pas la langue locale.).

Le travail dans des équipes transnationales et la mobilité (également en dehors de l'Europe) doivent être ressenties comme des conditions normales de travail.

La formation a lieu dans 4 pays (France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne). Il n'est ni nécessaire/ ni souhaitable de développer un modèle de formation unique, chaque pays ayant un système différent qui fonctionne bien (à part en Espagne, où il faut rattraper le retard). Le but est plutôt d'encourager la mobilité, par des programmes de mobilité intégrés dans les cursus de formation (stages dans 4 pays sur des thèmes extra-professionnels p.ex. ateliers de théâtre ou de musique).

Formation transfrontalière (Bernd Wiegele)

Bernd Wiegele, ne parle pas le français., c'est un pionnier de la formation transfrontalière dans la région Kehl/Strasbourg.

Parce qu'il ne trouvait pas d'apprentis dans la région de Kehl, B. Wiegele est allé recruter des jeunes de l'autre côté de la frontière. Le chômage des jeunes atteint dans la région de Strasbourg 25%, à Kehl 4%. En 2013 l'agence franco-allemande pour l'emploi a vu le jour. Malgré les réticences („au départ il a fallu les prendre au lasso“) il a commencé avec 6 jeunes sans connaissances en Allemand. En 2016 un jeune strasbourgeois était reçu 1er à ses examens et donc meilleur apprenti au niveau national en Allemagne. Ces résultats sont encourageants et doivent permettre d'intégrer d'autres publics (p.ex. Les réfugiés).

Ambassade de France (Nathalie Guénard)

Volontarisme politique au niveau national. Informer sur les formations transfrontalières et sur la mobilité dans les manuels scolaires (Klett/Cornelsen au niveau national)

Journée à l'ambassade de France 22 janvier sera consacrée à la mobilité pendant l'apprentissage. Revoir le traité de l'Elysée. Elargir le franco-allemand aux pays francophones / germanophones.

Important de donner une place à la langue: Favoriser la mobilité pour améliorer l'accès à la langue.

Importance du partenariat: Entreprise/école (plate-forme ee)

OFAJ : Journées découvertes dans le pays partenaire, “Entreprendre le français”

3 – Rôle des associations franco-allemandes et comités de jumelage

Propositions /l dées Rôle de la FAFA/VDFG

Faire du lien au niveau local, motiver, relayer l'information sur les programmes de mobilité auprès des jeunes, des écoles/lycées professionnels.

Participer à / organiser des journées d'information (travailler à l'étranger)

Sensibiliser sur les compétences interculturelles, promouvoir les retours d'expérience

Soutenir, accompagner les jeunes arrivant dans une ville/commune (ex. Démarches administratives, ouverture d'un compte sont impossibles sans connaissances linguistiques),

Faire un état des lieux, des possibilités. Faire connaître les plates-formes (p. x.: Froodel, plate-forme ee (école/entreprise). Organiser des forums sur la formation professionnelle et la mobilité au niveau régional (ex. comme à Chambéry)

Autres propositions concrètes:

En France: s'adresser aux missions locales. Ce sont des réservoirs de jeunes – aussi des jeunes en difficultés. Mais pas seulement.

P. Gauchard: Intégrer (si cela n'est pas déjà fait) la formation professionnelle / transfrontalière (au salon de l'université franco-allemande (Forum.Franco-Allemand) qui se tient tous les ans à Strasbourg en novembre.